



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Pour un monde sans torture ni peine de mort
Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Per un mondo senza tortura né pena di morte



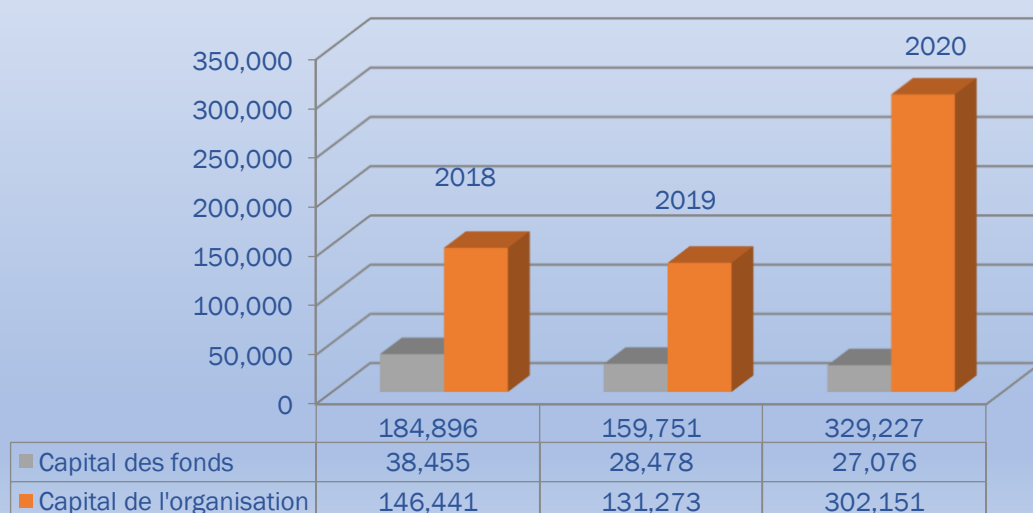
COMPTES ANNUELS 2020

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS		2020	2019
TOTAL ACTIFS MOBILISÉS		373'621.88	171'817.58
Liquidités		335'429.28	91'359.06
Liquidités groupes ACAT		4'186.00	4'300.87
Liquidités fonds liés		9'150.00	29'000.00
Autres créances à court terme	1	14'655.55	2'141.15
Actifs de régularisation	2	10'201.05	45'016.50
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		1.00	3'869.00
Immobilisations corporelles		1.00	3'869.00
TOTAL ACTIFS		373'622.88	175'686.58

PASSIFS		2020	2019
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME		44'395.68	15'935.55
Engagements	3	1'856.45	3'051.55
Passifs de régularisation	4	42'539.23	12'884.00
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS	5	27'075.99	28'477.89
Fonds EMINED Cameroun		17'574.55	10'346.45
Fonds SOHRAM Turquie		9'501.44	18'131.44
CAPITAL DE L'ORGANISATION	6	302'151.21	131'273.14
Capital lié fonds d'aide aux victimes		20'000.00	0.00
Capital lié fonds communication/sensibilisation		60'000.00	0.00
Capital des groupes ACAT		4'186.00	4'300.87
Capital libre ACAT-Suisse		217'965.21	126'972.27
TOTAL PASSIFS		373'622.88	175'686.58

ÉVOLUTION DES FONDS ET DU CAPITAL



COMPTE D'EXPLOITATION

		2020		2019	
RECETTES	7	572 843.17	142.3%	450 494.40	94.9%
Cotisations des membres		84 660.00	21.0%	93 023.00	19.6%
Collectes		107 006.88	26.6%	170 076.16	35.8%
Dons généraux		148 265.06	36.8%	145 828.14	30.7%
Dons liés (fonds)	5	20 508.10	5.1%	13 022.68	2.7%
Legs & successions		211 216.70	52.5%	25 838.90	5.4%
Autres produits		1 186.43	0.3%	2 705.52	0.6%
CHARGES DE PROJETS & BUTS ACAT		304 834.54	75.7%	376 740.28	79.4%
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	5	26 910.00		23 051.00	
Interventions & actions	8	14 808.80		21 746.73	
Campagnes	8	20 718.05		27 222.08	
Sensibilisation & formation droits humains	8	10 068.50		23 221.84	
Focus droits humains - Suisse	8	1 761.20		2 260.20	
Focus droits humains - international	8	13 223.90		14 166.40	
Charges de personnel - buts ACAT	9	181 506.98		234 770.10	
Charges de fonctionnement - buts ACAT		35 837.11		30 301.93	
CHARGES ADMINISTRATIVES		45 142.65	11.2%	71 912.10	15.2%
Charges de personnel - administration	9	30 251.16		54 881.33	
Charges de fonctionnement - administration		13 586.75		16 063.77	
Amortissements		1 304.74		967.00	
CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS		52 676.91	13.1%	25 933.47	5.5%
Charges de personnel - recherche de fonds	9	20 943.11		15 244.81	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds		4 135.05		1 967.66	
Publicité et recherche de fonds		27 798.75		8 721.00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		402 654.10	100.0%	474 585.85	100.0%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		170 189.07	42.3%	-24 091.45	-5.1%
Résultat financier		-712.90		-1 053.37	
Charges extraordinaires		0.00		0.00	
RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS		169 476.17	42.1%	-25 144.82	-5.3%
Variation du capital des fonds	5	1 401.90		9 977.32	
RÉSULTAT ANNUEL		170 878.07	42.4%	-15 167.50	-3.2%
Allocation/utilisation du résultat annuel					
Capital libre					
ACAT-Suisse		90 992.94		-14 858.92	
Capital lié					
Groupes ACAT		-114.87		-308.58	
Fonds d'aide aux victimes		60 000.00		0.00	
Fonds communication et sensibilisation		20 000.00		0.00	

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2020	2019
RÉSULTAT ANNUEL	170'878.07	-15'167.50
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	50'664.02	-34'157.82
+/- Variation du capital des fonds	-1'401.90	-9'977.32
+/- Amortissement ou attribution immobilisations corporelles	1'304.74	967.00
+/- Diminution ou augmentation des créances	-12'514.40	1'747.10
+/- Diminution ou augmentation des comptes de régularisation d'actifs	34'815.45	-24'520.50
+/- Augmentation ou diminution des créanciers et engagements	-1'195.10	-2'758.10
+/- Augmentation ou diminution des comptes de régularisation de passifs	29'655.23	384.00
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	2'563.26	-4'835.00
-/+ Investissement ou désinvestissement immobilisations corporelles	2'563.26	-4'835.00
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	224'105.35	-54'160.32
Etat initial au 1 ^{er} janvier	124'659.93	178'820.25
Etat final au 31 décembre	348'765.28	124'659.93

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS

FONDS AFFECTÉS	Etat au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	Etat au 31.12
EMINED Cameroun	10 346.45	19 108.10	11 880.00	7 228.10	17 574.55
SOHRAM Turquie	18 131.44	1 400.00	10 030.00	-8 630.00	9 501.44
TOTAL CAPITAL DES FONDS	28 477.89	20 508.10	21 910.00	-1 401.90	27 075.99

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

CAPITAL	État au 1.01	Attributions	Utilisations	Variation	État au 31.12
<i>Capital libre</i>	126 972.27	90 992.94	0.00	90 992.94	217 965.21
<i>Capital lié</i>					
Groupes ACAT	4 300.87	0.00	-114.87	-114.87	4 186.00
Fonds d'aide aux victimes	0.00	20 000.00	0.00	20 000.00	20 000.00
Fonds communication sensibilisation	0.00	60 000.00	0.00	60 000.00	60 000.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION	131 273.14	170 992.94	-114.87	170 878.07	302 151.21

ANNEXE AUX COMPTES 2020

MISSION ET BUTS

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'« Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ». Elle s'engage aujourd'hui pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention et d'opérations de sensibilisation. L'organisation fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU en 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires et de procès inéquitables et lutte contre les conditions de détention inhumaines. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger qui s'engagent respectivement pour les victimes de la torture en Turquie et pour les détenus mineurs au Cameroun.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2020

La pandémie du Covid-19 et les mesures collectives qui en ont découlé, notamment l'interruption des offices religieux au beau milieu de la campagne du Vendredi saint, ont eu des impacts significatifs sur l'activité courante de l'ACAT. Le premier d'entre eux a été une réduction des collectes de CHF 63'069.00 par rapport à 2019. Durant le 2^e et 3^e trimestres, la situation sanitaire a entraîné une baisse d'activité liée au travail d'information et de sensibilisation auprès du grand public. Les coûts pour la réalisation des buts ACAT (campagnes de sensibilisation, interventions, focus droits humains en Suisse et à l'international) ont baissé d'environ 20 %. La crise et les incertitudes accrues sur les perspectives ont amené l'ACAT-Suisse à demander le chômage partiel. Les coûts fixes de personnel ont ainsi pu être couverts partiellement par les indemnités, et les licenciements évités.

Le 8 avril 2020, l'ACAT-Suisse a reçu un héritage exceptionnel de CHF 167'841.70, légué par un membre théologien des Grisons. Nous lui sommes infiniment reconnaissants de son attachement à l'ACAT. La réception du paiement a été un grand soulagement après les premières frayeurs du semi-confinement.

Grâce aux héritages et legs, les comptes 2020 présentent un excédent de recettes de CHF 170'878.07.

Ce montant a été en partie alloué à des projets spécifiques : d'une part un fonds d'aide aux victimes, d'autre part un fonds pour des campagnes de communication et de sensibilisation. Le solde a été affecté au capital libre dans l'espoir que l'ACAT-Suisse puisse rétablir une santé financière à plus long terme.

Les explications ayant trait aux diverses rubriques numérotées dans le bilan et le compte d'exploitation se trouvent dans l'annexe aux comptes ci-après. Les comptes des groupes ACAT locaux sont intégrés dans le compte d'exploitation de l'ACAT-Suisse.

La société d'audit Core Révision SA à Guin a contrôlé les présents comptes annuels le 30 mars 2021.

PRINCIPES APPLIQUÉS

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation ont été effectués selon les prescriptions du code des obligations (CO) et Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableaux de variation du capital, annexe) reflètent la situation financière réelle au sens de la législation régissant les organisations à but non lucratif. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC (RPC fondamentaux et Swiss GAAP RPC 21) et de la Zewo.

En 2018, l'ACAT-Suisse a passé avec succès la procédure de contrôle de Zewo et a vu sa certification renouvelée pour la période 2018-2022.

Actifs et passifs

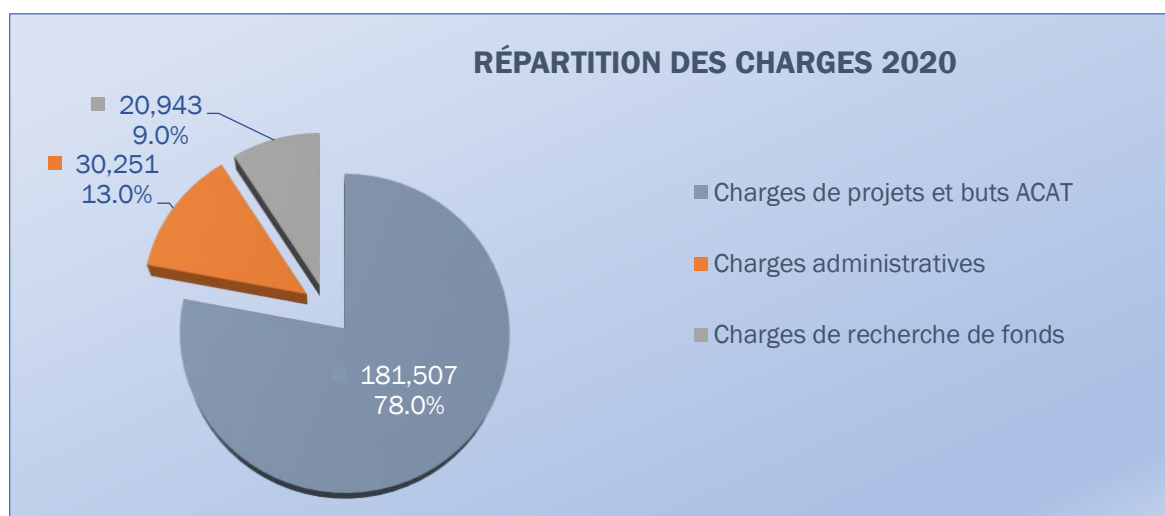
Le décompte des actifs et des passifs est effectué à la valeur nominale.

Continuité

La continuité dans la présentation et l'évaluation est garantie. Les produits et les charges des fonds sont inclus dans le compte d'exploitation.

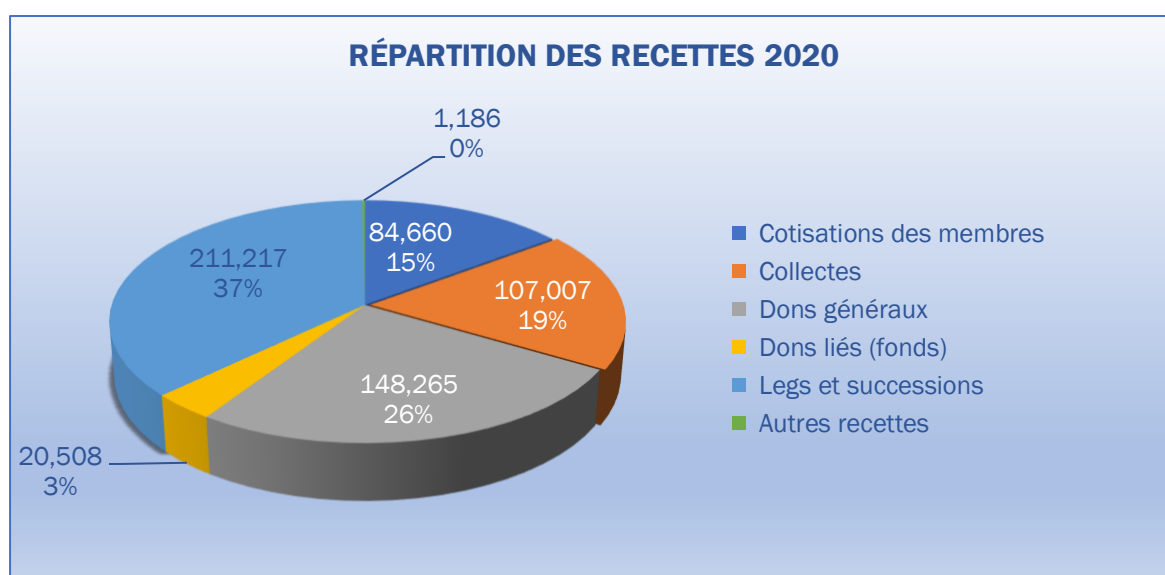
RÉPARTITION DES CHARGES

Les charges de personnel et de fonctionnement ont été réparties conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et à la méthodologie de la Zewo. Sur la base d'une analyse de la répartition des heures de travail, 78% du temps a été consacré aux buts ACAT, 13% à l'administration, et 9% à la recherche de fonds. Après intégration des charges de projets et buts ACAT, on obtient la répartition selon le graphique ci-dessous :



ÉVOLUTION DES RECETTES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Cotisations membres	96 741	94 825	90 680	90 480	90 085	93 023	84 660	91 499
Collectes	187 892	210 224	185 682	162 027	170 586	170 076	107 007	170 499
Dons généraux	116 482	146 518	133 452	129 780	140 339	145 828	148 265	137 238
Legs & successions	63 280	0	82 970	0	0	25 839	211 217	54 758
Autres recettes	11 120	6 345	4 652	5 560	4 856	2 705	1 186	5 204
Total recettes libres	475 515	457 912	497 436	387 847	405 866	437 471	552 335	459 198
Dons liés (fonds)	12 889	22 126	36 646	19 132	21 277	13 023	20 508	20 800
Total des recettes	488 404	480 038	534 082	406 979	427 143	450 494	572 843	479 998



Chiffre 1 – Créances

Créances liées aux assurances sociales.

Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent, d'une part, les cotisations et collectes reçues en 2021 pour 2020 et, d'autre part, des charges payées d'avance pour 2021.

Chiffre 3 – Engagements

Les engagements sont des factures concernant 2020 qui ont été payées en 2021.

Chiffre 4 – Passifs de régularisation

Les passifs transitoires représentent des dépenses estimées pour l'année 2020 pour lesquelles nous n'avons reçu encore aucune facture ainsi que le décompte des heures supplémentaires et vacances non prises du personnel.

Chiffre 5 – Capital des fonds affectés

L'évolution de nos deux fonds affectés (EMINED et SOHRAM) est détaillée dans le tableau de variation des fonds.

Chiffre 6 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital est détaillée dans le tableau de variation du capital.

Chiffre 7 – Recettes

Les recettes sont également présentées dans les tableaux « Evolution des recettes » et « Répartition des recettes ».

Par rapport à 2019 :

Les cotisations des membres ont baissé de 8.99%.

Les collectes ont baissé de 37.08%.

Les dons généraux ont augmenté de CHF 1.67%.

L'ACAT-Suisse a reçu CHF 211'216.70 d'héritages et de legs.

Les dons liés aux fonds ont augmenté de 57.48%. Ils sont dépensés sur une durée de 2 ans.

Nous remercions très sincèrement toutes les donatrices et tous les donateurs qui sont restés fidèles à l'ACAT-Suisse dans cette période difficile en lui apportant leur soutien financier.

Chiffre 8 – Charges de projets et buts ACAT

Par rapport à 2019, les coûts liés aux projets ont baissé comme suit :

Interventions et actions : - 31.90%

Sensibilisation & formation « droits humains » : - 56.64%

Campagnes : - 23.89%

Focus droits humains en Suisse : - 22.08%

Focus droit humains à l'international : - 6.65%

Ce poste comprend la cotisation annuelle à l'organisation faîtière FIACAT à hauteur de 12'000.- euros (CHF 13'066.80).

Chiffre 9 – Charges de personnel

Charges globales de personnel	2020		2019	
Charges salariales	190 970.60	82.1%	258 775.10	84.9%
Charges assurances sociales	41 148.05	17.7%	45 013.55	14.8%
Autres charges de personnel	582.60	0.3%	1 107.60	0.4%
Total charges de personnel	232 701.25	100.0%	304 896.25	100.0%

Le montant total perçu par la caisse cantonale de chômage pour les RHT s'est élevé à CHF 59'375.80.

En raison de la crise sanitaire, le taux d'activité du personnel fixe s'est élevé en totalité à 209.97% au lieu de 240% planifié en temps normal. Les charges du personnel concernent 4 employés fixes. En comparaison à l'année précédente, l'effectif du personnel a été réduit de 30% en raison de la création d'un poste de recherche de fonds sous mandat (comptabilisé dans le poste des charges de recherche de fonds) et de l'externalisation du poste de comptable.

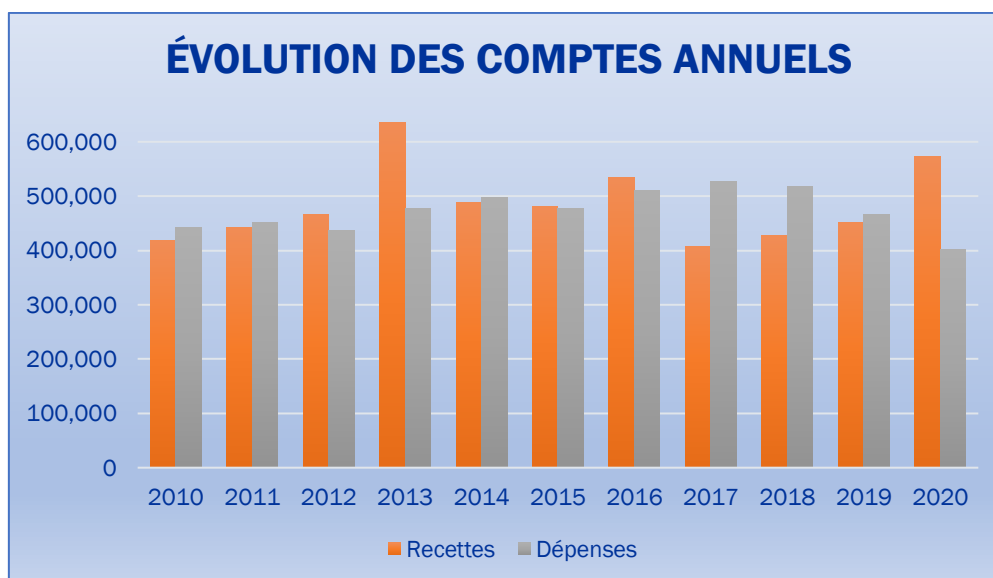
Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération.

Travail bénévole

Les membres du Comité ont fourni environ 800 heures de travail non rémunérées. **Si ces heures avaient été payées à un tarif horaire de 40.- francs, cela aurait représenté une dépense de CHF 32'000.00. L'ACAT-Suisse ne pourrait donc pas fonctionner sans la générosité de ses bénévoles.**

Chiffre 10 – Dédommagement du Comité

Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni aucun autre type de bonifications ou dédommagement.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

CORE



Berne, le 7 mai 2021

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'association
Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse)
Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes et d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et qu'ils sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Christian Stritt
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Reto Käser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)

**CORE
Révision SA**

Eigerstrasse 60
CH-3007 Berne

T +41 31 329 20 20
F +41 31 329 20 21

CHE-279.084.618 TVA

**CORE
Services en fiduciaire**

Comptabilité
Révision
Fiscalité & TVA
Conseil d'entreprise &
juridique
Conseils prévoyance

Entreprise certifiée
EXPERTsuisse

core-partner.ch

BUDGET 2022 (proposition à l'Assemblée générale du 12 juin 2021)

	Comptes 2020	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
RECETTES				
Cotisations des membres	84'660.00	100'000.00	90'000.00	85'000.00
Collectes	107'006.88	170'000.00	170'000.00	130'000.00
Dons généraux	148'265.06	140'000.00	150'000.00	140'000.00
Dons liés (fonds)	20'508.10	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Legs & successions	211'216.70	0.00	0.00	0.00
Fondations	0.00	20'000.00	20'000.00	15'000.00
Autres recettes	1'186.43	4'000.00	3'000.00	2'000.00
TOTAL RECETTES	572'843.17	454'000.00	453'000.00	392'000.00
CHARGES				
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	26'910.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Interventions & actions	14'808.80	24'000.00	23'000.00	15'500.00
Campagnes	20'718.05	34'000.00	26'000.00	23'500.00
Sensibilisation & formation droits humains	10'068.50	9'000.00	9'500.00	5'500.00
Focus droits humains - Suisse	1'761.20	3'000.00	3'000.00	2'100.00
Focus droits humains - international	13'223.90	14'000.00	14'500.00	14'100.00
Charges directes projets et buts ACAT	87'490.45	104'000.00	96'000.00	80'700.00
Charges de personnel	232'701.25	312'000.00	304'100.00	284'250.00
Charges de fonctionnement	82'462.40	64'000.00	59'425.00	78'900.00
Charges et produits financiers	712.90	900.00	900.00	800.00
Attributions aux fonds	20'508.10	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Prélèvements des fonds	-21'910.00	-20'000.00	-20'000.00	-46'000.00
Autres charges	314'474.65	376'900.00	364'425.00	337'950.00
TOTAL CHARGES	401'965.10	480'900.00	460'425.00	418'650.00
Excédent produits / charges	170'878.07	-26'900.00	-7'425.00	-26'650.00

ORGANIGRAMME

